

Le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Editorial

Lorsque l'on lit la presse quotidienne, il est frappant de constater que le ton général est systématiquement alarmiste, pour tout! C'est normal, me direz-vous, on ne vend pas du papier sans un peu de sensationnalisme; mais bon, 20 minutes est gratuit. Quelques exemples en vrac:

«Le Brexit fait s'effondrer le commerce extérieur»¹: Là, on se dit que c'est fini, que le Royaume-Uni est en faillite. Pas du tout, les importations et les exportations se sont effondrées en janvier car les différents acteurs économiques, en prévision de la sortie de l'Union européenne à fin 2020, avaient anticipé leurs achats, ce qui avait donné des résultats excellents alors.

«Economie: la pandémie fait s'effondrer les profits d'Inditex»². La société espagnole propriétaire de Zara est en liquidation, penserez-vous. Que nenni: non seulement elle a dégagé un bénéfice net de 1,1 milliard d'euros (sic!), mais, malgré l'épidémie de grippe chinoise, elle a aussi maintenu la quasi-totalité de ses emplois fixes.

Ne croyez-vous pas qu'en cette période difficile pour le moral il serait bienvenu de présenter l'actualité dans une perspective positive? Eh bien! c'est l'objectif de notre nouvelle rubrique intitulée A moitié plein, qui ne vous parlera pas de l'état du rédacteur responsable le vendredi en fin de soirée, mais cherchera à donner un éclairage positif

sur certains événements, lorsque c'est possible.

Michel Paschoud

¹<https://www.20min.ch/fr/story/le-brexit-fait-seffondrer-le-commerce-exterieur-736704346412>

²<https://www.20min.ch/fr/story/la-pandemie-fait-seffondrer-les-profits-dinditex-477185988643>

Tout ce que vous n'avez jamais voulu savoir sur votre avenir

Si les gens de goût chérissent le passé, les masses populaires, en revanche, sont invariablement fascinées par l'avenir. Prophètes, oracles, pythies, augures et devins ont connu des heures de gloire tout au long de l'histoire et, aujourd'hui encore, on se presse auprès des astrologues et des météorologues. Les prédictions de ces deux dernières professions, en règle générale, se limitent aux vingt-quatre ou aux quarante-huit prochaines heures. Si on veut se projeter plus loin dans l'avenir, on interroge des économistes (si on a absolument besoin d'une réponse fausse) ou des experts (si on a besoin d'une réponse très chère, tautologique, inquiétante ou incompréhensible).

Nous avons donc connu ces dernières années les experts climatiques, qui nous ont annoncé les plus épouvantables catastrophes naturelles si nous ne suivions pas le programme politique des jeun.e.s Vert.e.s décroissant.e.s. («Heureux celui qui croit sans avoir vu!»)

Nous connaissons désormais les experts de la *task force* de M. Berset, qui nous promettent un enfer épidémiologique pour les mois à venir et un avenir définitivement confiné et concentrationnaire, quoi que nous fassions. (Winston Churchill, qui n'avait à offrir que du sang et des larmes, n'aurait jamais été admis dans la *task force* avec un programme aussi modéré.)

Enfin, nous voyons aujourd'hui apparaître des experts qui nous expliquent ce que sera le *monde de demain*, le *monde d'après*, le *nouveau monde*. Ils nous expliquent comment nous vivrons, comment nous mangerons, comment nous dormirons, comment nous nous déplacerons et surtout comment nous travaillerons. (Cette dernière partie ne s'adresse pas aux restaurateurs et aux petits commerçants – qui demain ne travailleront plus et ne vivront que d'aumône – car les experts ignorent leur existence; eux-mêmes travaillent dans des bureaux et considèrent donc que tout le monde travaille dans un bureau.)

Parmi ces experts du monde de demain, certains nous affirment catégoriquement que les *modes de travail hybrides* deviendront la norme et qu'ils nous lanceront de *nouveaux défis*.

D'autres sont en mesure de nous révéler, parce qu'ils ont beaucoup étudié la question, que le télétravail impliquera que les employés seront moins souvent au bureau.

D'autres encore savent rester humbles et honnêtes: pour une rétribution somme toute modique, ils répondent aux questions naïves des journalistes en déclarant que les choses iront peut-être dans telle direction, ou peut-être dans telle autre, que tout dépend de tout et qu'il est difficile d'être trop affirmatif.

A tous ceux qui ont tout perdu ou vont tout perdre en raison des terreurs irrationnelles qui hantent notre société en déclin, nous ne saurions trop conseiller de se reconvertir dans le métier d'expert, qui semble promis à un bel avenir.

Pollux



A MOITIE PLEIN

Endettement public, la Suisse bon élève

Il faut le savoir, le niveau d'endettement de la Suisse, toutes administrations confondues, est très raisonnable. A fin 2019, il n'atteignait pas 40% du produit intérieur brut, qui comptabilise la totalité de la production à l'intérieur de nos frontières. Pour donner un point de comparaison, la moyenne de l'UE se situait au-dessus de 100% à la même époque.

Ces bons résultats sont la conséquence, d'une part, de la gestion raisonnable des deniers publics, et, d'autre part, d'une économie dynamique qui permet aux différents niveaux de l'Etat d'engranger des recettes fiscales suffisantes pour couvrir leur train de vie.

Depuis lors, notre copain le Covid-19 a passé par là, semant la zizanie à tous les étages, et les dépenses extraordinaires générées par la crise vont logiquement provoquer une augmentation du niveau d'endettement. Mais les projections semblent indiquer que l'on ne devrait pas dépasser de beaucoup les 45% à fin 2021, ce qui reste parfaitement gérable. Reste à espérer une reprise rapide de l'activité économique afin que les recettes se maintiennent et que l'on puisse à nouveau remplir, totalement, nos verres de Chasselas au café du coin.

Mi.P.

Arène politique

KKS désavouée, annonçait **20 minutes** au lendemain des votations du 7 mars et de l'acceptation de l'initiative dite «antiburqua». Et d'ajouter: *La conseillère fédérale Karin Keller-Suter a goûté hier pour la première fois à la défaite en votation populaire, et à double exemplaire avec le «non» à la loi fédérale sur l'e-ID (...).*

La mode qui consiste à attribuer aux conseillers fédéraux des victoires ou des défaites, selon que les résultats des votations fédérales correspondent à ce qu'ils préconisaient ou non, est la manifestation d'une grave méconnaissance du fonctionnement des institutions helvétiques.

Cette ignorance agace à juste titre Mme Suzette Sandoz, professeur de droit honoraire, qui fut, il n'y a pas si longtemps, député libéral au Grand Conseil vaudois, puis au Conseil national. Sur son blogue baptisé *Le grain de sable*, Mme

Sandoz nous offre le 8 mars un cours d'instruction civique propre à remettre les pendules à l'heure en ce qui concerne les responsabilités des diverses autorités qui président aux destinées de la Confédération¹.

S'ils prenaient la peine de lire son article, les journalistes, mais aussi les politiciens, (re)découvriraient que, *quand une loi est soumise au référendum, elle est le fruit du travail puis d'une décision finale du Parlement et non pas du Conseil fédéral*, de sorte que, *si la loi est rejetée en vote populaire, c'est le Parlement qui a perdu et non pas le Conseil fédéral*; que, *quand un traité est soumis au référendum, il a dû être au préalable approuvé par le Parlement qui n'avait en revanche pas le droit d'en modifier le texte – signé par le Conseil fédéral –, de sorte que, si le traité est rejeté en vote populaire, c'est le Parlement qui est désavoué, car ce dernier avait approuvé le texte du Conseil fédéral*; que, enfin, *quand il s'engage dans une campagne référendaire, non seulement le Conseil fédéral montre sa méconnaissance de la démocratie directe mais de surcroît il nuit lourdement à la collégialité*.

Tout est dit. C'est limpide.

Malheureusement, les membres de l'exécutif fédéral ont acquis la déplorable habitude de s'occuper de tout, de parcourir la terre, de fraterniser avec les grands de ce monde, de donner des conseils que personne ne leur demande – jouer dans la cour des grands, quel bonheur! –, de fréquenter les plateaux de télévision et, surtout, de mener campagne, séparément ou ensemble, chaque fois qu'un objet est soumis à votation. Ils en font une affaire personnelle, de

prestige même, et s'exposent, en cas de défaite, à l'humiliation, voire au ridicule, ce qui n'est bon ni pour leur ego ni pour leur réputation. Comment peuvent-ils espérer obtenir la confiance des populations s'ils ne connaissent pas eux-mêmes la place qui est la leur, s'ils étalent complaisamment leurs faiblesses et leur inconséquence?

Aussi ne puis-je que partager la conclusion de Suzette Sandoz:

Notre démocratie directe est d'une subtilité et d'une intelligence qui me fascinent. Elle constitue un rempart contre les tentations du pouvoir et du narcissisme mais est, de ce fait, un obstacle aux effets de manche et de verbe creux! Peu spectaculaire, elle déplaît à une société de l'image, des querelles et des twitts.

C'est pourquoi Leurs Excellences de Berne ne l'aiment pas.

Mariette Paschoud

¹ <https://blogs.letemps.ch/suzette-sandoz/2021/03/08/democratie-directe-un-regime-si-subtil/>.

Droit du sol

On ne sait pas vraiment pourquoi, mais il semble que, chaque fois que notre grand voisin français rate un truc, il faut toujours qu'un gugusse en Suisse se sente obligé de proposer de faire pareil. On l'a vu et on le voit encore avec les méthodologies scolaires de l'élève au centre, et on le voit aujourd'hui avec la motion du socialiste Paul Rechsteiner au Conseil des Etats, proposant d'accorder la nationalité suisse aux étrangers nés sur notre territoire, le fameux droit du sol.

Le débat n'est pas nouveau et la gauche le remet régulièrement sur le tapis sous prétexte de favoriser l'intégration des résidents d'origine étrangère par le biais de la participation à la vie civique. C'est peut-être vrai dans certain cas, mais veillons à ne pas mettre la charrue avant les bœufs. Brader la nationalité suisse ne va pas améliorer la volonté d'intégration des étrangers qui n'en ont pas à la base.

Pour revenir à nos voisins hexagonaux, il suffit de voir les événements qui défraient régulièrement l'actualité pour constater que les Français de deuxième ou troisième génération, issus de l'immigration et ayant bénéficié du droit du sol, qui agressent la police en plein jour, incendient des voitures et créent des zones de non-droit, non seulement ne sont pas bien intégrés, mais se moquent éperdument des valeurs démocratiques.

En consultant le site de la Confédération, on trouve facilement les conditions de naturalisation des différents cas de figure qui peuvent se présenter. Il faut bien se rendre à l'évidence, les prérequis pour obtenir le passeport à croix blanche sont déjà parfaitement raisonnables: un certain temps de résidence permanente, un casier judiciaire vierge, pas de poursuites, être capable de subvenir à ses besoins et une bonne intégration. Les enfants de la deuxième génération devraient dans leur immense majorité remplir les conditions sans problème. Il reste que les demandes sont en baisse et que personne ne se demande si, simplement, les jeunes étrangers ne sont pas parfaitement satisfaits de leur situation et n'aspirent en réalité pas à

opiner sur les sujets soumis à votation ou à s'engager dans la vie politique.

Le parti socialiste cherche à gagner des voix, croyant trouver dans les enfants de l'immigration un bassin d'électeurs potentiels. Il fait probablement erreur tant il est vrai que nombre de Suisses naturalisés sont plus protectionnistes et conservateurs que les Suisses de souche, ayant expérimenté, eux, ce qu'est la vie ailleurs. Il restera donc à M. Rechsteiner et à ses compères à relancer la question du droit de vote pour les étrangers. On les attend.

Mi.P.

La mort de l'Europe?

L'Europe fut longtemps le centre du monde politique. Elle dut cette situation au christianisme, qui la fit naître comme entité politique et culturelle. L'empire romain l'avait précédée, mais il dut sa chute précisément à la persécution du christianisme. Nous l'oublions malheureusement.

Ce n'est en effet ni le régime économique ni même la constitution politique qui président à la naissance des empires, mais la croyance religieuse. Celle-ci venant à s'éteindre ou à se diviser contre elle-même, peu à peu l'empire politique s'effondre.

Ceci nous révèle un mystère de l'histoire. Nous croyons que l'homme en est le maître absolu. C'est faux. Il ne tient sa domination, sociale notamment, que de ses racines religieuses. Celles-ci passant à l'oubli, la chute est inéluctable.

Et c'est bien ce que nous vivons aujourd'hui, mais non plus comme jadis à l'échelle d'un continent et d'une civilisation particulière, mais du monde.

Notre avenir est sombre. Mais la pensée chrétienne demeure. Le Christ reste le maître de l'histoire des hommes et des sociétés. Il est le maître de notre avenir, ici comme dans l'autre monde.

Le non-sens ne peut triompher contre lui. Sa mort ne fut-elle pas le prélude à sa résurrection?

Michel de Preux

Bonne nouvelle

Je doute fort que la conseillère fédérale Karin Keller, chef du Département fédéral de justice et police, fasse au *Pamphlet* l'insigne honneur de le lire. Ce n'est donc pas mon récent *Ne dites pas...* qui a attiré son attention sur le fait que les femmes victimes de maltraitance conjugale ne sont pas seules à mériter sa sollicitude et qu'il existe aussi des hommes malmenés par leur compagne.

Mon amour-propre souffre cruellement, bien sûr. Cependant, l'essentiel est que la vérité soit dite. C'est chose faite depuis que Mme Keller, lors d'une interview accordée au *Matin Dimanche* à l'occasion des cinquante ans du suffrage féminin¹, a déclaré à propos de sa lutte contre la violence domestique: «Sur ce plan, d'ailleurs, je me bats aussi pour les hommes. Il y a des hommes battus, il ne faut pas les oublier.»

On peut être «déçu en bien» par un membre du corps politique.

Quelle bonne nouvelle!

Le pinailleur

¹ <https://www.ejpd.admin.ch/ejpd/fr/home/actualite/reden---interviews/interviews/2021/2021-01-310.html>

Troisième vague

«Il est incroyable de voir comme le peuple, dès qu'il est assujéti, tombe souvent dans un si profond oubli de sa liberté qu'il lui est impossible de se réveiller pour la reconquérir: il sert si bien, et si volontiers, qu'on dirait à le voir qu'il n'a pas seulement perdu sa liberté, mais **gagné sa servitude.**»

La Boétie, *Discours sur la servitude volontaire*, 1576

Je suis de plus en plus irrité de voir autour de moi des humanoïdes masqués, seuls sur le trottoir ou dans leur voiture, m'expliquer que les prescriptions sanitaires sont indispensables pour enrayer la propagation du virus. Les moutons les plus éveillés bêlent leur impatience de retrouver la liberté perdue **à cause de la pandémie!** On peut discuter sur les termes, mais une épidémie qui touche, à cause de la circulation humaine, un tiers des pays du monde, et qui a fait à ce jour moins de 3 millions de morts (ce qui signifie que, dans les deux tiers des Etats du monde, il n'y a aucune victime du virus) n'a rien de comparable avec la peste noire du milieu du XIV^e siècle (75-200 millions de morts, selon les sources), avec la variole en 1520 (56 millions de morts) ou avec la grippe espagnole du

siècle passé (50-100 millions de victimes).

La ruine de l'économie, les montants exorbitants qui seront dépensés pour indemniser les commerçants qui n'ont pu travailler, les dégâts sociaux et psychologiques, l'isolement cruel des personnes âgées en EMS, l'interdiction des repas de famille et des apéritifs entre amis, des sports d'équipe, ne sont pas des conséquences de la pandémie, **mais des mesures décrétées par le Conseil fédéral.**

Il est de plus en plus patent que la balance coûts/bénéfices est largement défavorable: les mesures décrétées arbitrairement et de façon autoritaire par le gouvernement auront un impact modeste sur la propagation du virus et un impact catastrophique sur les plans économique, social, psychologique, financier, sportif, etc.

Les pouvoirs que le Conseil fédéral s'est arrogés, en s'appuyant sur la loi du 28 septembre 2012 *sur les épidémies*¹ imprudemment votée par le Parlement devaient respecter, nous rassurait-on, le **principe de proportionnalité** cher aux juristes, à savoir que la liberté des citoyens ne devait être entravée que dans une mesure juste nécessaire au but recherché, mais pas au-delà.

Assez rapidement a prévalu le **principe de précaution**, qui prescrit que, quand on ne comprend rien à un phénomène, on interdit tout, de peur d'être accusé plus tard de n'avoir pas su prendre les mesures nécessaires.

Mais la précaution a été érigée en dogme seulement pour les relations interpersonnelles: port du masque,

gestes barrière, désinfection des mains et des poignées de porte, etc.

Personne ne s'inquiète des médicaments qu'on devrait administrer aux personnes infectées, depuis que la *nomenklatura* médicale a décrété en France, sous l'emprise des Big Pharma, que l'hydroxychloroquine était un remède de charlatan. On nous balance des chiffres (absolus) de personnes «testées positives» sans nous dire le nombre total de personnes testées dans le temps donné, on ne dit pas combien de ces personnes testées positives sont des gens guéris, malades, déjà vaccinés...

Et, en matière de vaccins, on inocule par millions des doses d'un produit improprement nommé *vaccin*, qui est en réalité une thérapie génique, conçu et fabriqué en dix-huit mois (alors qu'un vaccin doit généralement être testé plusieurs années avant d'être mis sur le marché) et dont on ignore presque tout de ses éventuels effets secondaires (qui peuvent encore apparaître pendant neuf ans).

Le principe de précaution est oublié. On se presse chez les pharmaciens pour pouvoir se faire piquer à l'ARN messager de Pfizer ou de Moderna et, l'après-midi même, on ira manifester contre l'importation de maïs aux OGM. Le lundi, le vaccin AstraZeneca était efficace à 65% avec de fâcheux effets secondaires et, le vendredi, c'était le plus efficace, à 97%, et le problème de coagulation venait d'ailleurs.

J'ai le sentiment que les scientifiques autoproclamés qui conseillent le gouvernement sont aussi ignorants que moi et profitent d'un

climat de terreur entretenu pour conserver leur statut. Quand ils se croisent, dans les couloirs du Palais fédéral, ils doivent échanger des clins d'œil complices, comme les haruspices à Rome au temps de Cicéron.

On nous annonce une troisième vague. Espérons qu'elle va balayer les clowns de la Task Force!

Claude Paschoud

¹RS 818.101

Le silence se fit et les cloches sonnèrent

C'est ce qui s'est passé le 5 mars, jour anniversaire du premier décès imputé au Covid-19 en 2020¹. A l'initiative du Conseil fédéral, plus précisément, nous dit-on, du président de la Confédération Guy Parmelin, une minute de silence a été observée à 11h59 dans toute la Suisse en l'honneur des victimes du coronavirus. A midi, des cloches ont sonné dans tout le pays. Des conseillers fédéraux se sont fendus de discours convenus, les fleurs et les bougies n'ont pas manqué non plus. Une bien belle célébration!

Il paraît – avis d'experts – que de telles manifestations permettent de faire avancer le travail de deuil des familles éprouvées. Je m'en réjouis pour elles. Je juge aussi normal et souhaitable qu'on rende hommage aux disparus. Mais pourquoi honore-t-on seulement ceux qui sont comptabilisés comme morts du Covid-19 et pourquoi le fait-on comme s'il s'agissait d'héroïques soldats tombés au champ d'honneur? Compte-t-on élever pour eux des

monuments aux morts? Pourquoi les dizaines de milliers de personnes qui sont mortes, entre le 5 mars 2020 et le 5 mars 2021, d'autre chose que du coronavirus ne méritent-elles pas la même faveur et leurs familles la même compassion?

On nous menace d'une «journée de deuil national» qui devrait clore un jour le chapitre de la pandémie.

Je sais – on me l'a déjà dit – que je suis vilaine, mesquine, insensible. Je sais que je me dirige vers l'enfer par un chemin qui n'est même pas pavé de bonnes intentions. Mais avant de plonger dans le feu éternel, je voudrais connaître la réponse à cette question: pourquoi les endeuillés «non Covid» devraient-ils porter le deuil de tous les défunts estampillés «Covid», alors que personne ne se soucie d'honorer leurs disparus à eux?

Les humains ne seraient-ils plus égaux devant la mort?

M.P.

¹ <https://www.rts.ch/info/suisse/12022600-hommage-national-aux-victimes-du-covid-a-ete-suivi-dans-toute-la-suisse.html>.

Le vaccin contre le Covid: le Retour

Dans la dernière édition du *Pamphlet*, j'avais développé mon opinion sur la place de l'homme et de Dieu dans les questions médicales. Ces réflexions m'étaient venues à la suite de la lecture d'un article¹ du journal *Réformés*. L'article traitait plusieurs points intéressants, dont celui qui m'intéresse à présent: l'utilisation de lignées cellulaires de

fœtus avortés dans le développement de vaccins.

C'est grâce au journal *Réformés* que j'avais découvert cette étape qui mène aux vaccins. L'article renvoyait à la page du site de l'Institut Européen de Bioéthique². J'ai entrepris des recherches sur internet sur les lignées cellulaires. Certaines histoires sont moins reluisantes que d'autres³; les embryons étaient utilisés sans qu'on se soit préoccupé d'obtenir un quelconque consentement.

Pour les vaccins notamment de Pfizer et AstraZeneca, c'est la lignée HEK 293 qui est employée⁴. Son histoire est lacunaire. Elle proviendrait d'un avortement ou d'une fausse-couche, selon Wikipédia⁵. L'une des sources est un rapport de 2001, alors que l'avortement a eu lieu dans les années septante. Le médecin ne se rappelle plus les circonstances exactes.

Indépendamment des moyens employés pour obtenir des cellules, la question se pose moralement. Accepter un vaccin développé grâce à des lignées cellulaires, est-ce accepter l'avortement?

Du côté catholique, l'utilisation de vaccins développés dans ces conditions est jugée acceptable⁶. L'éloignement temporel permet de conclure qu'il n'y a pas de coopération avec l'avortement, selon l'article. Le Vatican réaffirme son opposition à l'avortement, évidemment.

Je suis enclin à partager l'avis de Rome. La seule manière de vivre sans consommer un produit au passé douteux serait de vivre en autarcie et de cultiver soi-même sa nourriture. La plupart des matières premières

sont extraites dans des conditions dénoncées par des ONG. On ne cesse de lire que les conditions de travail pour produire des vêtements bon marché sont déplorables, etc.

Malgré les légitimes préoccupations morales, ce ne serait pas raisonnable de refuser le vaccin, sauf à en trouver un développé différemment. De façon générale, les vaccins ont fait leur preuve pour des maladies mortelles. Toutefois, il reste à déterminer si les risques liés au Covid-19 rendent nécessaire de se faire vacciner et si ces vaccins particuliers apporteront vraiment la solution.

Alcibiade

¹ https://www.reformes.ch/societe/2021/01/anti-vaccins-quels-fondements-religieux-derriere-cette-mefiance-vaccin-coronavi-rus?utm_source=dlvr.it&utm_medium=facebook.

² <https://www.ieb-eib.org/fr/actualite/recherche-biomedicale/recherche-medicale/vaccins-contre-le-coronavirus-et-utilisation-de-cellules-de-ftus-avortes-etat-des-lieux-1922.html?backto=search>
https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2021/02/20/le-vaccin-astrazeneca-contre-le-covid-19-a-t-il-ete-developpe-a-partir-d-un-f-tus-humain-avorte_6070640_4355770.html

³ <https://www.bbc.com/afrique/54842888>.
En revanche, je n'ai pas trouvé ce qu'il en était des lignées cellulaires utilisées pour le vaccin contre le Covid-19.

⁴ https://www.levif.be/actualite/sante/quest-ce-que-sont-ces-cellules-immortelles-issues-d-un-avortement-des-annees-1970/article-normal-1345941.html?cookie_check=1614180924

⁵ https://en.wikipedia.org/wiki/HEK_293_cells#:~:text=HEK%20293%20cells%20were%20generated.ori-gin%20of%20which%20is%20unclear.

⁶ <https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2020-12/doctrine-foi-vaccin-anti-covid-vatican-pandemie-pape-francois.html>



L'avis de Samantha Cougnard

Monsieur le rédacteur responsable,

Bien que votre publication ne mérite pas qu'on s'y arrête, je conçois comme un devoir de mémoire le fait de continuer à démanteler vos élucubrations rétrogrades et nauséabondes, comme le faisait ma chère grand-maman.

Mon oncle nous a appris lors de la dernière réunion de famille que la direction du *Pamphlet* avait été reprise par le fils de Mme Paschoud, vous donc, «*ce qui allait permettre une continuité salutaire pour le paysage de la presse d'opinion*». Inutile de vous dire que je ne partage pas ce point de vue et ça a de nouveau fait des histoires. Votre mère était au moins une femme, mais voilà, comme vous êtes super misogyne, vous n'avez pas pu vous empêcher de rendre la direction à un abominable phallocrate.

Les collègues de « Migration et Climat », l'ONG pour laquelle je travaille, pensent, comme moi, qu'on devrait poursuivre les gens comme vous qui ne sont ni solidaires, ni tolérants, ni féministes, ni socialistes. Faut dire que si on pouvait faire taire tous ceux qui ne sont pas d'accord avec moi, le monde serait quand même hyper mieux.

L'autre jour, pour la journée mondiale des droits de la femme, je suis allée manifester avec ma copine, on est LGBTIQ+, pour revendiquer plus de salaire que les hommes, des quotas dans les postes clés, que ce soit dans les instances

gouvernementales ou dans les directions des entreprises, la retraite à 60 ans, l'avortement obligatoire (sauf prescription médicale), le libre choix du genre, le tout chapeauté par des lois fédérales et des instances de contrôle.

J'ai de bons espoirs que, grâce à notre action, nous parvenions à changer la réalité pour l'adapter à notre idéal. Et ce jour-là, vous ne ferez pas le mariolle.

En espérant vous voir disparaître bientôt, je vous prie de me publier pour que vos pauvres lecteurs puissent bénéficier de ma lumineuse clairvoyance.

Samantha Cougnard.

Ne dites pas...

Ne dites pas: «Une altercation à l'arme blanche a fait plusieurs blessés.» Dites: «une bagarre à l'arme blanche a fait plusieurs blessés.»

Apparemment, le mot *altercation* pose un problème à quelques-uns de nos journalistes, à qui personne n'a appris certaines nuances de la langue française. On rappellera donc à ces malheureux laissés pour compte de l'enseignement qu'une altercation est un affrontement verbal, qui exclut, par conséquent, le recours à la violence physique. Pour faire bon poids, on leur fera remarquer que le concept d'altercation verbale, dont ils sont également friands, constitue un pléonasme vicieux.

Mais savent-ils ce qu'est un pléonasme vicieux?

Le pinailleux

La femme, une espèce en voie de disparition?

Le 8 mars est la journée de la femme, officiellement la journée internationale des droits de la femme. C'est l'occasion pour tout ce qui se réclame du féminisme de se réclamer en jérémiades sur les intolérables inégalités, sur le peu de progrès que l'on constate dans le domaine de l'équité salariale, sur le cruel manque de femmes aux postes clés, etc... J'ai toujours trouvé que consacrer une seule journée à la femme avait quelque chose d'insultant. Cela la met sur pied d'égalité avec les bébés phoques.

On ne le dira jamais assez: l'homme et la femme ne sont pas égaux. Ils traînent derrière eux plusieurs dizaines de milliers d'années de conditionnement biologique qui les poussent à copuler, ce qui a de fâcheuses conséquences pour les femelles de l'espèce en ce qu'il arrive qu'elles se retrouvent enceintes. Si l'une d'elles parvient à résister à la pression sociale qui la poussera inévitablement à jeter le fœtus pour faire une carrière professionnelle, elle deviendra maman, et son instinct maternel – encore un truc de grand-papa – pourrait la pousser à prendre soin de sa progéniture durant quelque temps.

Ce choix de vie aura un impact sur les futurs revenus qu'elle pourra toucher lors de son retour à la vie professionnelle.

La seule autre solution sera de permettre aux couples de se répartir le congé parental, de façon que la mère puisse retourner au turbin sitôt l'enfant né et que le papa puisse prendre en charge les premiers mois de vie

du nourrisson. A partir de là, savoir qui s'occupera à long terme de la maison et des enfants relève d'un choix privé; les mâles modernes n'ayant rien à prouver pourront parfaitement décider de devenir des papas poules.

Xavier Savigny

Bricoles

Découverte

20 minutes du 2 mars faisait état d'un sondage commandé en 2019 par le canton de Genève à propos du tri des déchets.

Entre autres choses, *l'étude montre que plus les écopoints sont éloignés moins on trie.*

Il a fallu une coûteuse étude pour découvrir que les habitants du bout du lac sont des bipèdes normaux, qui veulent bien accomplir un effort de tri, à condition que celui-ci soit facilité par des infrastructures adéquates.

On peine à se remettre d'une si stupéfiante nouvelle!

M.P.

Effectifs féminins

Dans l'armée suisse, la proportion de femmes est de neuf pour mille. C'est insuffisant aux yeux de la conseillère fédérale Viola Amherd, chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), qui a chargé le commandement de l'armée de prendre des mesures afin de «séduire» les femmes et de

féminiser davantage notre outil de défense¹.

Dans quel but? Je subodore qu'il s'agit de faire plaisir à quelques féministes complexées.

Il n'en reste pas moins que les femmes suisses, qui peuvent s'engager à titre volontaire, ne se pressent pas au portillon. C'est probablement parce que, n'ayant pour la plupart rien à prouver, elles ne voient pas l'utilité de démontrer qu'elles peuvent manier un fusil d'assaut ou conduire un char aussi bien qu'un homme.

Toutes les opérations de séduction n'y changeront rien et je m'en réjouis.

M.P.

¹20 minutes du 9 mars.

Contrainte

Depuis leurs récents succès électoraux, les Verts se sentent pousser des ailes et rivalisent d'imagination pour empoisonner leurs contemporains, y compris dans des domaines qui n'ont rien à voir avec l'écologie.

C'est ainsi qu'un dénommé Fabien Fivaz, Neuchâtelois membre du groupe des Verts au Conseil national, s'est mis en tête d'imposer aux employeurs l'obligation d'accorder des postes à temps partiel aux employés devenus parents qui le souhaitent.

Je ne doute pas que, compte tenu de la nouvelle répartition des tâches ménagères et parentales pratiquées par certains couples de nos jours, le travail à temps partiel ait le vent en poupe. Mais les chefs d'entreprise doivent pouvoir décider s'ils

veulent et s'ils peuvent octroyer des emplois réduits à certains membres de leur personnel.

Au diable la manie légiférante des démagogues!

M.P.

Publicités

La scène représente une famille à table. «M'man ! Je m'achèterai QUAND MÊME mon portable!», lance à sa mère une petite peste d'une douzaine d'années à la stupeur de son petit frère. «Je ferai quelques heures de baby-sitting et j'aurai l'argent.»

Qui finance cette publicité scandaleuse et cette incitation à la révolte? C'est «FinanceMission» dans les écoles, un engagement social des **Banques cantonales**. Bravo!

«La Vaudoise Assurances, à vos côtés même en cas de sinistre.» Ah! les braves gens!

C.P.

Génétique

Le simple fait de se demander quelle sera la couleur de la future petite princesse fille du duc et de la duchesse de Sussex serait une manifestation de racisme! Compte tenu des lois mystérieuses de la génétique, on peut légitimement se poser la question et même engager des paris, comme ceux qui parièrent, avant le match décisif de 1972 à Reykjavic, que Bobby Fischer aurait les blancs face à Boris Spassky.

C.P.

Fédéralisme

Mon ami Jean-Luc Addor n'est pas content. «Voici que le Conseil fédéral, dans une manœuvre particulièrement perverse et antidémocratique, veut nous confisquer notre victoire en se défilant au profit des cantons de la mise en œuvre d'une interdiction aujourd'hui de droit fédéral.»

Pour une fois, je ne partage pas son indignation. Laissons les cantons légiférer dans le cadre de leurs compétences, même si leur marge de manœuvre sera faible, compte tenu de l'injonction constitutionnelle. N'appelons pas de nos vœux un transfert de compétences centralisateur supplémentaire!

C.P.

Les fayots

A la suite de l'initiative ridicule de la RTS de publier un guide de bien-parler la langue épïcène et de bien rédiger du charabia en écriture inclusive, une trentaine de journalistes mâles ont écrit à la direction une lettre de soutien dégoulinant de servilité. La langue pleine de cirage, ils ont protesté contre la publicité donnée à leur initiative qui devait rester confidentielle.

Pour leur image, c'eût été préférable.

C.P.

Le Pamphlet

Case postale 998, 1001 Lausanne

Courriel: courrier@pamphlet.ch

CCP:10-25925-4

Directeur de publication: Michel

Paschoud

ISSN 1013-5057